

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Camille Côté

<https://www.cadre21.org/membres/33fd1db99eb78be952583a09>

Date d'obtention : 2024-09-04 15:41:34

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

Ce que je retiens de la trousse sexto c'est surtout l'importance de travailler en collaboration avec le service de police et le DPCP. Il faut prendre en charge rapidement l'intervention avec l'aide-mémoire de la trousse afin que la situation se règle le plus rapidement possible pour diminuer les risques de propagation. Il est important de confisquer le ou les appareils qui contiennent ou pourraient contenir des images à caractère sexuels incluant des jeunes mineurs. Il est important d'aviser le service de police après l'intervention si l'acte est considéré comme impulsif. Si l'acte est malveillant, il faut communiquer immédiatement avec le service de police et ils vont intervenir de leur côté. La grille d'évaluation de l'incident aidera à déterminer s'il s'agit d'un acte impulsif ou malveillant. Grâce à cette trousse, les interventions sont uniformisées ce qui augmente l'efficacité et la rapidité des interventions dans les écoles en situation de sextage. Ça permet aussi aux intervenants de se sentir plus en contrôle lors des interventions, ce qui est important puisque c'est une situation délicate qui n'a pas place à l'erreur pour protéger l'intégrité de la victime.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

N'ayant jamais dû intervenir dans ce genre de situation, je me sens plus en contrôle comme j'ai une marche à suivre. Je trouve important d'être outillée pour ce genre de situation ou l'intégrité d'une personne, mineure en plus, est en jeu. Les questions sur le contexte, la nature, les intentions et l'étendue de la situation sont importantes à garder en tête lorsque je ferai une future intervention.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Dans mes futures interventions, je ferai attention à rencontrer tous les gens qui ont été impliqués dans la propagation d'images/ vidéo. Je ferai attention à ne jamais voir les photos/vidéos qui ont été prises. Je ferai attention pour bien suivre l'aide-mémoire afin de n'oublier aucun élément important. Je ferai attention aussi pour garder un suivi avec les personnes impliquées afin de voir comment ils vont et comment ça se passe pour eux depuis la situation de sextage et l'intervention avec la trousse SEXTO. Je pense qu'il est également important de faire de la prévention afin de réduire les risques qu'une situation de sextage se produise.